



Appel à candidatures - Chargé(e) de mission DAAC « Musées Marseille »

Destinataires : Enseignants titulaires du second degré de l'enseignement public

Dossier suivi par : Mme Marie DELOUZE – Tel : 04 42 93 88 41 – Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant titulaire du second degré de l'enseignement public, en tant que Chargé(e) de mission « Musées Marseille » auprès de la Délégation académique à l'action culturelle, rémunéré(e) en IMP à hauteur de 2 500 euros annuels, représentant un temps de travail annuel indicatif de 27 équivalent-journées.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

MISSION GÉNÉRALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle par délégation du recteur, la ou le Chargé(e) de mission DAAC a pour objectif principal de favoriser l'ouverture artistique et culturelle des élèves en lien avec les apprentissages, conformément au Projet académique 2026-2030.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- le cadre de référence et les textes officiels de l'éducation artistique et culturelle
- les priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève
- les dispositifs proposés par la DAAC
- une bonne connaissance du domaine Patrimoine & Architecture et un intérêt avéré pour les ressources historiques, muséales et culturelles du territoire marseillais.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- concevoir et animer des actions de formation
- produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et d'information

QUALITÉS RECHERCHÉES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps, être réactif et autonome
- s'inscrire dans une démarche collective, savoir travailler en équipe et animer un partenariat

MISSIONS SPECIFIQUES

- **Expert pédagogique au service du domaine Patrimoine & Architecture de la DAAC**
 - Être force de proposition pour développer des actions variées
 - Élaborer des pistes pédagogiques pour aider les enseignants à articuler les actions et projets EAC aux programmes
 - Proposer et mettre en œuvre des déclinaisons académiques pour les actions nationales
 - Expertiser des actions menées dans les classes via le pass Culture
 - Travailler en équipe avec les autres chargés de mission du domaine
 - Valoriser les actions et ressources du domaine
 - Dans le cadre de la convention EAC qui lie la Ville de Marseille et l'académie d'Aix-Marseille, mettre son expertise pédagogique au service de la politique d'éducation artistique et culturelle des Musées de Marseille en contribuant, aux côtés des services des publics et de la programmation culturelle, à la conception, au développement et à l'évaluation des actions à destination des publics scolaires. Assurer également une collaboration étroite avec le/la référent(e) EAC du Pôle des Musées de Marseille ainsi qu'avec les responsables des publics de chaque établissement.
 - Contribuer à l'élaboration, à la coordination et au suivi des projets partenariaux à destination du public scolaire conduits avec le Pôle des Musées de Marseille, en veillant à leur cohérence avec les orientations pédagogiques et culturelles des partenaires concernés.
 - Co-construire et suivre avec le Pôle des Musées de Marseille les projets en partenariat proposés dans le cadre des appels à projets DAAC et notamment, participer à la coordination et accompagner le dispositif « Visites passerelles - Méditerranée » inscrit au catalogue des projets DAAC 2026-2027, construire et participer à la formation en lien avec le projet
 - Participer, dans la mesure du possible, aux grands rendez-vous organisés par les Musées de Marseille à destination des enseignant(e)s (exemple : les mercredis enseignants)

- **Formateur**
 - Coconstruire des formations en lien avec les structures culturelles partenaires
 - Animer ces formations
 - Faire l'accompagnement et le suivi opérationnel de ces formations et leur compte-rendu

- **Référent territorial de réseau**
 - Conseiller les enseignants sur les différents appels à projets
 - Aider à l'utilisation d'ADAGE
 - Accompagner les équipes des collèges et lycées dans l'utilisation de la part collective du pass Culture
 - Relayer de bonnes pratiques identifiées sur le terrain

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2026-2027 à compter du 10 septembre 2026.

Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2027.

Les enseignant(e)s souhaitant candidater sont invité(e)s :

- à prendre contact en amont avec Emmanuelle Aubouin, conseillère académique du domaine Patrimoine & Architecture à la DAAC : daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr

- à transmettre par voie hiérarchique et par voie électronique, **avant le 26/06/2026** à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :
 - ✓ curriculum vitae
 - ✓ lettre de motivation
 - ✓ dernier rapport d'inspection
 - ✓ avis circonstancié du chef d'établissement
 - ✓ toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature.

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la DAAC.

Ils ou elles recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille